

L'ajournement

M. de Jong: J'ai regardé l'horloge et je me souviens très bien d'avoir commencé à parler à 17 h 40, monsieur le Président.

• (1800)

M. le vice-président: Le bureau, me dit que le député a commencé à parler à 17 h 39.

M. de Jong: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour terminer mon discours.

Des voix: Non.

M. de Jong: Vous n'êtes ni très gentils ni très polis.

M. le vice-président: A l'ordre. La minute qui restait s'est envolée. L'heure prévue pour l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant terminée.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

QUESTIONS OUVRIÈRES—LE TAUX DE CHÔMAGE ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER UN BUDGET. B) DÉFI 85—LA PARTIE CONSACRÉE AUX SUBVENTIONS SALARIALES. C) LE CHÔMAGE DANS L'EST DU CANADA

M. David Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, le 8 février 1985, j'ai posé une question au ministre des Finances (M. Wilson) au sujet de la situation du chômage au Canada, non pas au Canada en général mais dans nos diverses régions. Il convient de noter qu'en janvier 1985, en dépit des belles déclarations du ministre des Finances et des ministres de premier plan, 167,000 autres Canadiens sont devenus chômeurs. Assurément, cela donne une idée peu flatteuse de la politique du gouvernement visant à réduire le chômage, à créer de la richesse et à ouvrir par les Canadiens des perspectives économiques favorables.

Quand j'ai posé la question, le ministre des Finances a déclaré qu'il avait besoin de plus de temps afin de présenter un budget. Je m'explique mal que le ministre attende encore. Lorsque je lui ai posé cette question, le ministre des Finances a répondu ce qui suit, comme en fait foi le harsard, à la page 2144:

Je présenterai le budget quand les premiers ministres auront eu l'occasion de nous faire des suggestions en matière de politique économique en vue du budget, la semaine prochaine à Regina, et aussi après la conférence nationale sur l'économie.

Ces deux événements sont chose du passé maintenant et certains participants ont même prétendu que ces rencontres avaient été fructueuses, et à Regina et à Ottawa. Je soupçonne que le premier ministre des Finances donne le change en se faisant tirer l'oreille pour déposer son budget avant les élections qui auront lieu en Ontario. Il faut s'interroger sérieusement sur les motifs qui le poussent à ne pas déposer ce budget devant le Parlement.

Le taux de chômage chez les jeunes dépasse 15 p. 100. C'est absolument intolérable. Aux yeux de l'opposition officielle, il est inacceptable que des Canadiens et des jeunes partout au

pays ne puissent pleinement participer à la vie économique du pays. Pour terminer en beauté, je voudrais citer ce qu'a dit le premier ministre (M. Mulroney), alors qu'il était chef de l'opposition, dans une école secondaire de Pictou-Est, en Nouvelle-Écosse. Le premier ministre parlait de la jeunesse au Canada et il disait:

Vous êtes notre plus grande richesse—une jeunesse intelligente et réfléchie.

Qu'est-ce que le gouvernement conservateur a fait pour nos jeunes. Je dirais qu'il n'a absolument rien fait pour aider les jeunes Canadiens, qu'ils soient de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario ou de l'Ouest, ou même du Nord. Il n'a rien fait pour améliorer les possibilités d'emploi.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a eu l'audace de se présenter devant la Chambre et de prétendre que les subventions salariales étaient une réponse et qu'elles créaient des possibilités d'emploi pour les jeunes. Pure sottise. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration a, en ce moment, des études sur son bureau qui montrent, sans équivoque que les programmes de subventions salariales n'aident pas les jeunes Canadiens qui vivent dans les régions pauvres du Canada. Deuxièmement, 60 p. 100 de ces emplois seraient créés de toute façon, avec ou sans les programmes de subvention du gouvernement du Canada.

Nous avons besoin d'une stratégie à long terme, réfléchie et sérieuse, pour nous attaquer au problème du chômage. Mais de stratégie, il n'y en a pas. Le gouvernement a adopté les mots et les discours du président des États-Unis, selon lesquels, d'une façon ou d'une autre, le secteur privé créera tous les emplois dont nous avons besoin.

• (1805)

Nous avons entendu la ministre de l'Emploi et de l'Immigration déclarer que certaines entreprises canadiennes importantes s'étaient engagées à créer des emplois d'été. Le secteur privé la contredisait le lendemain. Il veut bien créer de la richesse et des emplois, mais il ne peut pas le faire seul. Pour sa part, le gouvernement croit qu'il existe des solutions magiques en économie, tout comme l'ont fait les États-Unis.

A mon avis, le gouvernement n'est pas vraiment franc envers les Canadiens. L'Accord de l'Ouest! Quelle farce. Nous allons donner 1.3 milliard de dollars aux sociétés pétrolières multinationales, mais le gouvernement ne peut pas fournir 13.5 millions de dollars au Maritime Farmers Council, qui a désespérément besoin de fonds d'urgence. Le gouvernement devrait avoir honte. Il refuse de déposer à la Chambre une étude des répercussions qu'a eues la déclaration faite par le ministre des Finances en novembre 1984. Le gouvernement refuse de nous dire s'il a entrepris une telle étude relativement aux changements prévus à l'assurance-chômage. Cependant, la ministre a ensuite déclaré aux journalistes à l'extérieur de la Chambre des communes: «Non, je pense que cela relève du ministre des Finances.» Pour sa part, celui-ci a déclaré qu'à son avis, cela relevait de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Voilà ce qui est arrivé à la compassion et aux préoccupations exprimées par le gouvernement au sujet des pauvres Canadiens pendant la campagne électorale fédérale.